

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION  
6 – 2023 / N°13**

**SEANCE du 12 DECEMBRE 2023**

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 13  
VOTES : Contre : 0 Pour :13 Abstention : 0  
Date de la convocation : 05/12/2023

L'an deux mil vingt-trois et le douze décembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

**Présents :** ANDEOL Hervé, BONNET Annick, ROUZET Christelle, VIALATTE Jacky, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, BROCHIER Nicolas, MINDER Pascale, REBOUL Grégory, MANENT Corinne, LASSAGNE Cécile,

**Absents :** CARMICHAEL Benoit donne procuration à Hervé ANDEOL  
LAMBERT Daniel donne procuration à Christelle ROUZET  
VIAL Anne- Claire

**Objet : Décision modificative n° 2 Budget principal**

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de prendre la décision modificative suivante suite au dépassement du chapitre 012 Charges de personnel :

- Dép Fonc	64111/012	Rémunération titulaires	+ 3 000.00 €
- Dép Fonc	6453/012	Cotisations retraite	+ 5 000.00 €
- Dep Fonc	65888/65	Autres charges des gestion courante	- 8 000.00 €
-			

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** les modifications budgétaires mentionnées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 13/12/2023

Le Maire,  
Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la  
Publication le 13/12/2023  
Et de la réception en Préfecture le 13/12/2023

Le Maire